

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

### Sommaire

I Annonces de la province ecclésiastique de Montréal. — II Offices extraordinaires. — III Officiel. — IV Discours du Souverain-Pontife au Sacré-Collège. — V Extraits de la dernière lettre-circulaire adressée à son clergé par Mgr l'archevêque de Montréal. — VI Le saint temps de Carême. — VII Nominations ecclésiastiques. — VIII Société d'une messe. — IX Mgr Bruchési à l'Asile Saint-Joseph. — X Visite pastorale, Mai-Juin-Juillet 1898. — XI Congrégation de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur. — XII Université Laval. — XIII Grand concert au profit de l'œuvre de la Cathédrale de Montréal. — XIV Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacré-Cœur. — XV Informations. — XVI Cérémonie religieuse au Couvent de la Miséricorde. — XVII Ordo des fidèles.

### ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

*Dimanche, le 27, on annonce le temps de la Passion et le premier vendredi du mois. (On peut dire, le 1 avril, la messe *Misererebitur*, voir l'Ordo, p. 5.)*

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

**Cathédrale.** — *Mardi, le 25 mars, à 7 heures grand'messe pour le repos de l'âme de M. A.-R. Cintrat, bienfaiteur de la cathédrale.*

*Mercredi, le 30 mars, à 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.*

*Judi, le 31 mars, à 8 heures, service du 30e jour pour le Rév. J. Morin, ancien curé de Saint-Jacques-le-Mineur, bienfaiteur de l'archevêché.*

— A 7.30 heures du soir, clôture du mois de saint Joseph.

### OFFICIEL

L'ordinaire de Montréal autorise messieurs les curés et autres recteurs d'église où l'on chante les offices de la Semaine Sainte sans ministres sacrés, de se contenter de lire la Passion et les Prophéties, tout en chantant le reste de l'office.

## DISCOURS DU SOUVERAIN-PONTIFE AU SACRÉ-COLLÈGE

Dans l'audience solennelle du 2 mars 1898, en réponse  
à l'adresse du cardinal doyen.



OICI, d'après le texte officiel, le discours que le Souverain-Pontife a adressé au Sacré-Collège, aux évêques, aux prélats et aux personnages laïcs, qui s'étaient réunis dans la salle du Trône, au Vatican, pour offrir à Sa Sainteté, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, leurs félicitations et leurs vœux :

Les manifestations de religieux attachement que l'on offre au Pape s'adressent toujours plus haut qu'à sa personne. En honorant le Pontife on rend hommage à l'institution surhumaine qu'il représente et qui est unique par la hauteur du rang et la grandeur des attributions. C'est surtout pour ce motif, et non pas pour Nous, que Nous avons toujours accueilli avec joie les hommages multiples et parfois solennels qui ont accompagné ces vingt années de pontificat. C'est pour cette cause également que Nous Nous sommes réjoui des récentes manifestations de piété dont vous venez de parler, monsieur le cardinal, et qui ont eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de nos prémices sacerdotales.

Le but unanime des phalanges compactes de fidèles qui se réunirent le 13 février dans la voisine basilique, était précisément de saluer le suprême Pasteur et de confesser ainsi la prérogative conférée par Jésus-Christ au Siège épiscopal de Rome. Pendant qu'ils s'inclinaient extérieurement devant Notre humble personne, ils s'inclinaient aussi par l'esprit devant la divine idée qui rend vénérable au monde l'étole pontificale. Et à ces acclamations mêmes, pleines de respect, répondaient de toutes parts, dans une harmonieuse union, des millions de consciences italiennes. On ne devait pas faire outrage à un enthousiasme inspiré par des pensées et des sentiments, non seulement honnêtes et irréprochables, mais saints aussi et suggérés par le devoir : on l'a fait cependant et on a laissé faire.

Ce n'est pas, d'ailleurs, par une circonstance fortuite, mais par un dessein du Ciel que la ferveur de ces sentiments apparaît partout rallumée. Dans les conditions présentes si difficiles, Dieu veut, semble-t-il, faire toucher du doigt, même aux plus rebelles, que c'est lui-même qui défend avec un soin jaloux les destinées du Siège apostolique et que c'est lui qui veille d'en haut à la garde son de œuvre. Aussi la Tiare, si éprouvée soit-elle, se voit couronnée d'éclatantes splendeurs ; et pour la reconforter au milieu des offenses qu'elle endure, Dieu lui conserve plus vives que jamais les sympathies et plus ardent l'amour des multitudes. Cet amour et ces sympathies ne s'arrêtent pas aux confins des Alpes et de la mer, mais ils se répandent par un bienfait divin et s'affermissent de jour en jour dans toutes les contrées du monde civilisé. Qu'il soit le bienvenu cet essor reconfortant d'affection ! Il jaillit en effet de la conscience chrétienne fortifiée, qui proteste contre les iniques oppressions et revendique son droit d'être et de se montrer à la face de l'univers courageusement et saintement libre.

Mais combien n'est-il pas douloureux de voir que beaucoup calomnient ou comprennent mal les aspirations des cœurs vers Rome, la métropole sacerdotale, dépositaire des divins oracles, dispensatrice de salut ! Pourquoi ne pas accepter, telle qu'elle est, la consolante réalité des choses ? Au milieu des effroyables tempêtes d'un monde oublieux ou incrédule, c'est le soin renaissant du salut qui porte les hommes à tourner leurs regards vers la cité sainte, vers l'étoile polaire des âmes ; c'est le besoin de posséder Jésus-Christ qui conduit les nations au trône de son Vicaire.

Les calamités morales et sociales de notre époque ont leur première racine dans l'affaiblissement des sentiments religieux. Tout esprit droit, tout cœur soucieux de la prospérité privée et publique doit donc bénir le présent réveil des âmes chrétiennes, comme un présage et une promesse de salut pour l'avenir.

Aussi bien la providence du Seigneur ne laisse pas, comme l'homme, ses œuvres imparfaites. Le mouvement salutaire dont elle a pris l'initiative, elle voudra elle-même, tôt ou tard, le propager et le parfaire pour sa gloire et pour le salut du genre humain. Ce fruit de miséricorde, Nous ne le verrons pas mûrir, Nous qui approchons du terme de Notre journée, mais Notre

âme se réjouit de le prévoir et de le saluer de loin par le désir et par l'espérance.

Cependant Nous accueillons bien volontiers et d'un cœur reconnaissant les dignes sentiments du Sacré-Collège, que vous avez si noblement interprétés, monsieur le cardinal, et, en témoignage, de cette reconnaissance, Nous accordons, avec une affection paternelle, la bénédiction apostolique à vous et à vos vénérables collègues, ainsi qu'aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont venus former ici autour de Nous une si agréable couronne.

Après ce discours le Souverain-Pontife, admirable de vigueur et de paternelle sollicitude, est resté près d'une heure encore au milieu de l'assistance pour admettre successivement au pied de son trône tous les personnages présents. Chacun de ceux-ci, de la sorte, a pu lui renouveler l'hommage de ses chaleureux souhaits et recevoir les marques de sa bonté.

A cette mémorable audience, on remarquait vingt cardinaux, parmi lesquels le doyen d'âge, l'Eme Mertel qui, malgré ses quatre-vingt-douze ans, a voulu s'y faire transporter ; et comme il ne pouvait avancer jusqu'au trône, le Saint-Père en est descendu pour aller à sa rencontre et le bénir avec la plus vive affection.

## EXTRAITS

De la dernière lettre-circulaire adressée à son clergé par  
M<sup>gr</sup> l'archevêque de Montréal

### I

#### MESSES EN FAVEUR DE L'ÉGLISE SAINT-JOACHIM

Le clergé, les communautés religieuses et les fidèles du diocèse ont répondu, au-delà de mes espérances, à l'appel que j'ai fait en faveur de l'œuvre des messes pour l'église Saint-Joachim, à Rome. Je vais avoir le bonheur d'offrir au Saint-Père au delà de 18,000 intentions de messes promises, ou déjà acquit-

tées. Léon XIII sera très heureux de cette preuve non équivoque de filiale affection de votre part et de la part des diocésains de Montréal, et sa Sainteté ne manquera pas d'y voir comme une réponse à la sollicitude qu'Elle n'a cessé de témoigner au peuple canadien depuis vingt ans, mais particulièrement cette année par son action à la fois si prudente et si ferme dans la question des écoles de Manitoba.

Je remercie donc cordialement le clergé et les communautés religieuses de leur générosité, et je vous prie de vous faire, auprès des fidèles confiés à votre direction, l'interprète de ma reconnaissance pour leur large contribution à une œuvre si chère au cœur du Saint-Père. Dieu se réserve du reste de récompenser lui-même les aumônes versées entre les mains de son Vicaire sur la terre.

## II

### FÊTES SUPPRIMÉES

Afin de rendre uniforme, dans toute la province ecclésiastique de Montréal, la discipline relative aux dernières fêtes d'obligation supprimées par l'Indult du 28 janvier 1892, je déclare en vertu du même Indult que, désormais, les fidèles ne seront plus tenus d'assister à la sainte messe aucun de ces jours, savoir : à la fête de l'Annonciation, à celles du Très-Saint Sacrement et des saints apôtres Pierre et Paul. Vous les inviterez cependant à assister au saint sacrifice, s'ils le peuvent, et vous les informerez que ceux qui en seront empêchés auront à réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*.

## III

### ÉCOLES PROTESTANTES

L'éducation chrétienne de l'enfance a de tout temps préoccupé les pasteurs des âmes.

Les exemples et les paroles d'un instituteur laissent, en effet, de profondes impressions, sur l'esprit et sur le cœur de ses

élèves. Si les enfants doivent être soigneusement éloignés des écoles qui ne présentent pas toutes les garanties pour la morale et la piété, à combien plus forte raison doit-on leur interdire celles où l'on affiche l'indifférence en matière de religion, ainsi que les écoles protestantes où ils sont exposés à puiser des doctrines contraires aux dogmes de leur foi. La fréquentation de ces écoles ne produit, hélas ! que trop souvent une confusion étrange dans les idées religieuses, confusion suivie même parfois, de l'abandon presque total des saintes et salutaires pratiques de la religion catholique. Aussi les souverains pontifes, gardiens infailibles de la foi et des mœurs, et les évêques, pasteurs vigilants et responsables des âmes confiées à leur autorité, n'ont-ils pas cessé d'inculquer aux parents catholiques l'obligation grave qui leur incombe de ne pas confier à des maîtres qui ne partagent pas leurs croyances l'éducation de leurs enfants.

“ Il ne saurait être permis à vos enfants,” dit Léon XIII, dans l'encyclique *Affari vos*, “ d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou la combattent positivement ; à des écoles où sa doctrine est méprisée, et ses principes fondamentaux répudiés. Que si l'Eglise l'a permis quelque part, ce n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui trop souvent d'ailleurs, sont reconnues insuffisantes pour parer au danger. Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. ”

“ Suivant la sage recommandation des Pères du III<sup>e</sup> concile provincial de Québec, ” écrivaient en 1894, les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, “ ne permettez jamais à vos enfants de fréquenter des institutions où l'on met de côté, les principes catholiques, si l'on ne fait pas profession de les combattre, et où, par conséquent, leur foi serait en péril. ”

Le Ve concile de Québec, dans son décret 20e sur les écoles mixtes, est encore plus explicite. " Comme plusieurs parents, " oublieux des graves avertissements que nous leur avons " donnés déjà, se permettent trop souvent, pour des raisons " très légères, d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes, " nous avertissons les pasteurs d'âmes et les confesseurs, que " de tels parents ne peuvent être absous si, après avoir été " admonestés ils continuent à agir ainsi. Nous défendons en effet " d'envoyer les enfants à de telles écoles. Si cependant, à raison " des circonstances de lieux et de temps, cela paraît nécessaire, " et qu'il n'y a certainement aucun danger de perversion, du " moins la permission de l'évêque, en ce cas est absolument " requise. "

J'ai cru nécessaire de rappeler ce point important de discipline, afin que vous m'aidiez à détourner de plus en plus les parents d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes, et que vous les informiez de l'obligation qui existe pour eux de recourir à moi chaque fois qu'ils croiraient avoir des raisons plausibles d'obtenir la dispense de cette loi. Pendant que leurs frères de Manitoba combattent si vaillamment pour la revendication de leurs droits à posséder des écoles catholiques, qu'ils n'aillent pas désertier celles qu'ils ont le bonheur de posséder.

#### IV

#### VISITE PASTORALE

Depuis ma consécration épiscopale, il m'a été donné de voir un grand nombre des institutions religieuses que notre diocèse a le bonheur de posséder, mais je n'ai pu encore me mettre en communication directe et intime avec les fidèles de nos paroisses. Il faut cependant que le pasteur connaisse ses brebis, qu'il se rende un compte exact de leurs besoins et des dangers auxquels elles peuvent être exposées. La visite pastorale que je commencerai bientôt va me permettre de remplir ce devoir, l'un des plus graves comme des plus consolants de la charge épiscopale. Il me tarde de répandre sur ces populations, confiées

par le Seigneur à ma sollicitude, les grâces et les bénédictions célestes.

Le cérémonial de la visite sera le même que par le passé. Ce cérémonial prescrit que l'évêque, visitant les paroisses pour la première fois depuis son installation, se rende à l'église sous le dais.

Vous rappellerez aux fidèles qu'en vertu d'un Indult apostolique, ils peuvent gagner une indulgence plénière, pourvu que s'étant confessés et ayant communiqué pendant la visite, ils prient aux intentions du Souverain Pontife.

## LE SAINT TEMPS DE CAREME

**L**E temps du Carême revient, chaque année, comme une voix du ciel, pour nous ramener à des pensées plus sérieuses, à la prière plus fréquente, à la purification et au renouvellement des cœurs.

Quand l'hiver va finir, quand le printemps déjà s'annonce par des jours moins rudes et une sorte de mystérieuse émotion qui commence à se faire dans la nature, c'est le moment où l'horticulteur prend sa serpe, taille et retranche tout ce qui pourrait égarer la sève des arbres fruitiers.

Le Carême n'est pas autre chose pour les âmes.

Sous la main du céleste jardinier et sous les coups du repentir, elles aussi doivent s'amender et se préparer à cette magnifique éclosion de vie, à ce printemps béni que les fêtes de Pâques vont bientôt couronner.

Aussi les vrais chrétiens saluent-ils avec reconnaissance le retour annuel de la sainte quarantaine. Les graves pensées qu'apporte le Carême, leur sont douces et familières ; la prière leur est moins un devoir qu'un bonheur, et s'ils pleurent au souvenir de leurs péchés, ils savent que les larmes versées auprès du bon Dieu consolent et soulagent toujours.

Oui, il fait bon humilier son front et frapper sa poitrine aux pieds du divin Crucifié ; oui, il fait bon mêler nos pleurs à son sang, et notre repentir à son amour ! Il y a là de pieuses douleurs qui valent mieux que toutes les joies de la terre.

La religion d'ailleurs est si bonne mère ! Convenons qu'elle demande



peu pour donner beaucoup. Et voyez au contraire ce qu'il en coûte très souvent pour perdre son âme. Que de plaisirs malsains, que de fêtes meurtrières, que de jours et de nuits où l'on ruine sa santé en blessant mortellement son âme. Si la religion a fait des martyrs, qui dira combien de victimes font chaque jour les passions ?

D'ici à Pâques, nous serons donc fidèles à tous les préceptes de Dieu et de l'Eglise, et cette fidélité nous prierons le Sauveur d'en faire ensuite la loi de notre vie entière.

Nous irons regarder souvent cette adorable figure de Jésus, qui de sa croix parle avec une si divine éloquence. En le voyant doux, humble jusqu'à la mort, miséricordieux et bon sans mesure, en songeant qu'il vécut et mourut pour nous ; à ce spectacle, à ces pensées, sous les gouttes de son sang, notre âme se réveillera, s'attendrira, et rajeunie par une rosée de lumière et d'amour, elle reflurira pour le ciel et pour Dieu, se préparant ainsi aux allégresses de la fête de Pâques.

---

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

---

**P**AR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé J. Ducharme, vicaire à Saint-Joseph de Montréal ;
- M. l'abbé J. Lavallée, vicaire à Saint-Michel-de-Napierville.

---

## Société d'une messe

---

Archevêché de Montréal, le 23 mars 1898.

M. l'abbé ALPHONSE VILLENEUVE, curé d'Albany, décédé aujourd'hui à Montréal, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

J.-E. EMILE ROY, prêtre, *assistant chancelier*.

---

## MGR BRUCHESI

### A l'Asile Saint-Joseph



MERCREDI, le 23 mars, Mgr l'archevêque de Montréal visitait l'Asile Saint-Joseph, de la rue Cathédrale.

Sa visite fut l'occasion d'une fête intime des plus charmantes.

Il y a trente-six ans, un tout jeune enfant, la main dans celle de sa vénérable mère, faisait son entrée dans cette même maison. Depuis, cet enfant a grandi, il a étudié dans d'autres institutions, il est devenu prêtre, il a été sacré évêque !

En pénétrant dans le sanctuaire où s'est écoulée sa première enfance, Mgr Bruchési s'est rappelé ces différentes phases de sa vie et les sentiers par lesquels la Providence l'a conduit, de degré en degré, jusque sur le siège archiepiscopal de la métropole canadienne.

Tout cela, souvenirs pénétrants, souvenirs d'hier, souvenirs d'aujourd'hui, a été évoqué par les jeunes enfants de l'Asile, en des récits pleins de grâces et de naïveté, en des chants délicieux et des scènes touchantes.

A l'appel de ces chers petits, deux anges sont même descendus du ciel, l'ange gardien de l'Asile, et l'ange gardien du petit enfant qui devait plus tard recevoir l'onction épiscopale. Par ces messagers célestes, bien des secrets furent révélés, bien des voiles furent entr'ouverts d'une main pourtant discrète, où l'on admirait, avec reconnaissance, les soins privilégiés et les grâces de prédilection, dont le Seigneur se plaît à combler ceux qu'il destine à de grandes choses et qui se montrent fidèles à ses desseins.

L'enfance a de ces franchises naïves qu'autorise l'innocence du cœur ; mais on le comprend, le publiciste n'a pas la même liberté : sa plume doit couler rapide sur ces hardiesses sincères sans doute et fondées sur la réalité des choses, mais permises seulement à ceux-là que Jésus aimait.

Nous n'insisterons donc pas davantage. Qu'ils nous soit permis de le dire cependant, parmi tant de fêtes données à Mgr l'archevêque depuis le jour de son élection, la gracieuse réception de l'Asile Saint-Joseph est celle qui a paru le plus profondément remuer son cœur de père et de pasteur.

## VISITE PASTORALE

Mai—Juin—Juillet 1898

## ITINÉRAIRE

|      |     |                            |          |   |               |               |
|------|-----|----------------------------|----------|---|---------------|---------------|
| Mai  | 15. | — Lavaltrie.               | Arrivée. | — | Dimanche vers | 6 h. P.M.     |
| —    | 16. | — Lanoraie.                | —        | — | Lundi         | — 4 h. P.M.   |
| —    | 18. | — Berthier.                | —        | — | Mercredi      | — 10½ h. A.M. |
| —    | 20. | — Saint-Ignace.            | —        | — | Vendredi      | — 4 h. P.M.   |
| —    | 21. | — Isle-Dupas.              | —        | — | Samedi        | — 4 h. P.M.   |
| —    | 22. | — Saint-Barthélemi.        | —        | — | Dimanche      | — 4 h. P.M.   |
| —    | 24. | — Saint-Edmond.            | —        | — | Mardi         | — 11 h. A.M.  |
| —    | 24. | — Saint-Cuthbert.          | —        | — | Mardi         | — 7 h. P.M.   |
| —    | 26. | — Saint-Norbart.           | —        | — | Jeudi         | — 3 h. P.M.   |
| —    | 28. | — Sainte-Elisabeth.        | —        | — | Samedi        | — 10½ h. P.M. |
| —    | 29. | — Saint-Thomas.            | —        | — | Dimanche      | — 3½ h. P.M.  |
| —    | 31. | — Saint-Paul.              | —        | — | Mardi         | — 10½ h. P.M. |
| Juin | 1.  | — Joliette.                | —        | — | Mercredi      | — 3 h. P.M.   |
| —    | 5.  | — Saint-Félix.             | —        | — | Dimanche      | — 3½ h. P.M.  |
| —    | 7.  | — Saint-Cléophas.          | —        | — | Mardi         | — 9 h. P.M.   |
| —    | 7.  | — Saint-Gabriel.           | —        | — | Mardi         | — 7 h. P.M.   |
| —    | 9.  | — Saint-Damien.            | —        | — | Jeudi         | — 3½ h. P.M.  |
| —    | 10. | — Saint-Jean-de-Matha.     | —        | — | Vendredi      | — 3½ h. P.M.  |
| —    | 11. | — Sainte-Emélie.           | —        | — | Samedi        | — 4 h. P.M.   |
| —    | 12. | — Saint-Zénon.             | —        | — | Dimanche      | — 5 h. P.M.   |
| —    | 13. | — Saint-Michel-des-Saints. | —        | — | Lundi         | — 4 h. P.M.   |
| —    | 15. | — Saint-Oôme.              | —        | — | Mercredi      | — 7 h. P.M.   |
| —    | 16. | — Saint-Alphonse.          | —        | — | Jeudi         | — 4 h. P.M.   |
| —    | 17. | — Sainte-Béatrix.          | —        | — | Vendredi      | — 3½ h. P.M.  |
| —    | 18. | — Sainte-Mélanie.          | —        | — | Samedi        | — 4 h. P.M.   |

|         |     |                               |          |   |               |              |
|---------|-----|-------------------------------|----------|---|---------------|--------------|
| Jun     | 19. | — Saint-Ambroise.             | Arrivée. | — | Dimanche vers | 3½ h. P.M.   |
| —       | 22. | — Sault-au-Récollet.          | —        | — | Mercredi      | — 10 h. P.M. |
| —       | 23. | — Rivières-des-Prairies.      | —        | — | Jeudi         | — 11 h. P.M. |
| —       | 24. | — Pointe-aux-Trembles.        | —        | — | Vendredi      | — 11 h. P.M. |
| —       | 27. | — Longue-Pointe.              | —        | — | Lundi         | — 10 h. P.M. |
| Juillet | 3.  | — Saint-Léonard.              | —        | — | Dimanche      | — 5 h. P.M.  |
| —       | 5.  | — Sainte-Marie-Salomée.       | —        | — | Mardi         | — 7 h. P.M.  |
| —       | 6.  | — Saint-Jacques-de-l'Achigan. | —        | — | Mercredi      | — 4 h. P.M.  |
| —       | 8.  | — Saint-Liguori.              | —        | — | Vendredi      | — 10 h. P.M. |
| —       | 9.  | — Rawdon.                     | —        | — | Samedi        | — 4 h. P.M.  |
| —       | 10. | — Chertsey.                   | —        | — | Dimanche      | — 4½ h. P.M. |
| —       | 11. | — Notre-Dame-de-la-Merci.     | —        | — | Lundi         | — 4 h. P.M.  |
| —       | 13. | — Saint-Calixte.              | —        | — | Mardi         | — 4 h. P.M.  |
| —       | 14. | — Sainte-Julienne.            | —        | — | Mercredi      | — 4 h. P.M.  |
| —       | 15. | — Saint-Esprit.               | —        | — | Jeudi         | — 4 h. P.M.  |
| —       | 16. | — Saint-Alexis.               | —        | — | Vendredi      | — 7 h. P.M.  |

## CONGREGATION DE N.-D. DE CHARITE

### DU BON-PASTEUR

#### Départ de religieuses

**D**EUX religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke à Montréal, les sœurs Saint-Christophe et Marie de Toute Grâce, viennent de partir pour leur mission du Pérou, dans l'Amérique du sud. Cette communauté compte déjà vingt-cinq membres résidant au couvent de Lima, où leur zèle est hautement apprécié par les autorités locales. Nos souhaits et nos prières accompagnent les dévouées missionnaires.

## UNIVERSITE LAVAL

### TRIDUUM PREPARATOIRE AUX FETES DE PAQUES

**Pour messieurs les universitaires,  
professeurs et étudiants**

A l'église de Notre-Dame de Lourdes

**LE 31 MARS, LE 1 ET LE 2 AVRIL**

#### ORDRE DES EXERCICES

**L**E matin, à 7.30 heures, messe basse.

Le soir, à 3 heures, instruction par le R. P. Colomban-Marie, délégué provincial et gardien de l'Ordre de Saint-François à Montréal ; bénédiction du Très Saint-Sacrement ; confessions.

LE 3 AVRIL, DIMANCHE, CLOTURE DU TRIDUUM.

Le matin, à 8.15 heures messe basse ; communion générale ; allocution par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal et vice-chancelier de l'Université.

## GRAND CONCERT

**Au profit de l'œuvre de la Cathédrale  
de Montréal**

**V**ENDREDI, le 1er avril prochain, à 8.15 heures du soir, un grand concert sera donné, dans la salle du Windsor, par le chœur de la cathédrale, sous le haut patronage de Mgr l'archevêque de Montréal.

« JOSEPH, » chef-d'œuvre de Méhul, et « GALLIA, » lamentation de Gounod, seront les deux principaux morceaux exécutés, sous la direction de M. G. Couture.

Les billets, au prix de \$1.00 et de 50 cts, sont en vente à la procure de l'archevêché et chez M. E. Hardy, magasin L.-E.-N. Pratte, 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

## Apostolat de la Prière

OU

### LIGUE DU SACRÉ-CŒUR

*Intention générale du mois de mars 1898, approuvée et  
bénie par notre Saint-Père le Pape :*

#### L'esprit de charité

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS

**D**IVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que l'esprit de charité pénètre, anime, surnaturalise les pensées, les paroles et les actions de tous les chrétiens. Ainsi soit il.

## INFORMATIONS

**Un point de rubrique.** — La Sacrée-Congrégation des Rites vient de terminer un travail assez considérable intitulé : *Additions et changements aux rubriques générales et spéciales du Breviaire et du Missel. Décret du 11 décembre 1897.* Ces additions et changements devront être introduits dans les livres liturgiques.

Notons un point dont l'application revient chaque jour dans la célébration de la messe, en un grand nombre d'églises. Si un tableau ou une statue de la Sainte Vierge, ou du saint dont on fait la fête, se trouve au-dessus de l'autel, c'est vers cette image ou statue que le prêtre doit s'incliner, et non vers le missel, quand il prononce le nom de la T.-S. Vierge ou celui du saint.

**La Ligue des Jeunes Gens à Montréal.** — *Une visite de Mgr Bruchési.* — Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a bien voulu aller célébrer la messe récemment dans la chapelle des Saints-Anges du collège Ste-Marie. C'est là que se tiennent les réunions de la Ligue du Sacré-Cœur pour les jeunes gens des professions libérales.

Dans cette chapelle se trouvait rassemblé tout ce que Montréal compte de plus distingué parmi la jeunesse : étudiants, avocats, médecins, notaires, ingénieurs civils, etc.

C'était un spectacle vraiment consolant que de voir ces jeunes gens de nos meilleures familles réunis au pied du saint autel.

Sa Grandeur répondit d'une manière charmante à l'adresse que le président de la Ligue, M. J.-B. Lagacé, lui présenta au nom de tous les membres. Il donna sa pleine approbation à cette belle œuvre, appelée à maintenir et à diriger dans la voie droite ceux qui, par leur position et leur éducation soignée, auront eux-mêmes pour mission de diriger plus tard le peuple vers le bien et de lui faire toujours respecter et aimer la religion et la patrie.

Monseigneur parut particulièrement ému au moment de la communion quand il leur distribua le Pain de la vie qu'ils reçurent avec beaucoup de dévotion.

Il comprit, ainsi qu'il le leur avoua, qu'avec de tels hommes il pourrait faire face à n'importe quelle tempête suscitée par les méchants contre l'Eglise et ses représentants.

Tous les membres de la Ligue garderont à jamais le souvenir de cette belle réunion et des paroles d'encouragement de Sa Grandeur.

Cette Ligue du Sacré-Cœur tient ses réunions à 7.45 le premier dimanche qui suit le premier vendredi du mois. Elle compte actuellement 250 membres et a pour directeur le R. P. Cadot, S. J., qui aime tant la jeunesse, lui montre tant d'intérêt et sait si bien par un zèle infatigable la stimuler dans la voie de la vertu.

## CEREMONIE RELIGIEUSE

### Au Couvent de la Miséricorde



LE 19 du courant, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a présidé une cérémonie de vêtue et de profession à la Maison-Mère des sœurs de Miséricorde, rue Dorchester, Montréal.

Ont reçu l'habit religieux :

Marie Auchu, dite sœur Saint-Hubert, de Sainte-Flavie ; Léocadie Auchu, dite sœur Saint-Godefroi, de Sainte-Flavie ; Zéphirina Des Groseilliers, dite sœur Saint-Zéphirin, de Sainte-Philomène ; Marie-Laure Fortin, dite sœur Saint-Hilaire, de Cedar Hall ; Marie-Aglé Fortin, dite sœur Marguerite-Marie, de Cedar Hall ; Delphine Riopel, dite sœur Saint-Eugène, de Saint-Émilie ; Elisabeth Chevalier, dite sœur Saint-Onésime, de Joliette ; Sarah-Jeanne Pilon, dite sœur Marie de l'Assomption, de Lachine ; Bernadette Dagenais, dite sœur Saint-Paul du Sacré-Cœur, de Saint-Martin ; Hélène Dusart, dite sœur Saint-Dieudonné, de Syracuse, N.-Y.

Ont prononcé les vœux de religion :

Sœur Saint-Antoine de Padoue, Marie-Louise Bourassa, de Montréal ; Sœur Saint-Daniel, Catherine Murphy, de New-York, E.-U. ; Sœur Saint-Ambroise, M.-Adeline Rioux, de Montréal ; Sœur Saint-Hypolite, Rose-Anna Rousseau, de Saint-Eloi ; Sœur Sainte-Marie-Madeleine de Pazzi, Elodie Dagenais, de Saint-Martin ; Sœur Saint-Benoit, Maria Gervais, de Joliette ; Sœur Marie du Bon-Pasteur, Marie-Eva Rioux, de Montréal.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Jules Bourassa de Woonsocket, R. I., et le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé H. Langevin, chapelain au Mont Sainte-Marie.

Un bon nombre de prêtres et de religieux assistaient à cette touchante cérémonie.

### ORDO DES FIDÈLES

*Dimanche, le 27.* — Office du dim. de la Passion, *semi-double*, (privilégié contre les offices de 1<sup>e</sup> classe) ; 2<sup>e</sup> oraison *Ecclesix*, ou celle pour le pape préface de la Croix. — Vêpres du dim. *semi-double* ; au *Magnificat* ant. *Abraham* ; mémoire de S. Jean Capistran (du 28, ant. *Similabo*).